

37^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
3 au 7 octobre 2023



RESOLUTION SEC/1/10.2022

Objet : Communication des outils de Cybersécurité et bonnes pratiques

CONSIDÉRANT

- La croissance exponentielle de la cybercriminalité dans un contexte de crise sanitaire et de conflits dans le monde
- La croissance exponentielle de la cybercriminalité dans un contexte de crise sanitaire et de conflits dans le monde
- Que La résolution SEC/R.4/03.21 de mars 2021 est restée sans réponse.
- La multiplication d'initiatives visant à lutter contre la cybercriminalité
- Que les sites des postes consulaires n'ont toujours pas de page dédiée à ces outils de cybersécurité.

DEMANDE

L'Assemblée des Français de l'étranger demande :
Qu'une circulaire détaillant l'usage et l'utilisation des outils de cyber protection ainsi que ses bonnes pratiques soit communiquée aux postes.